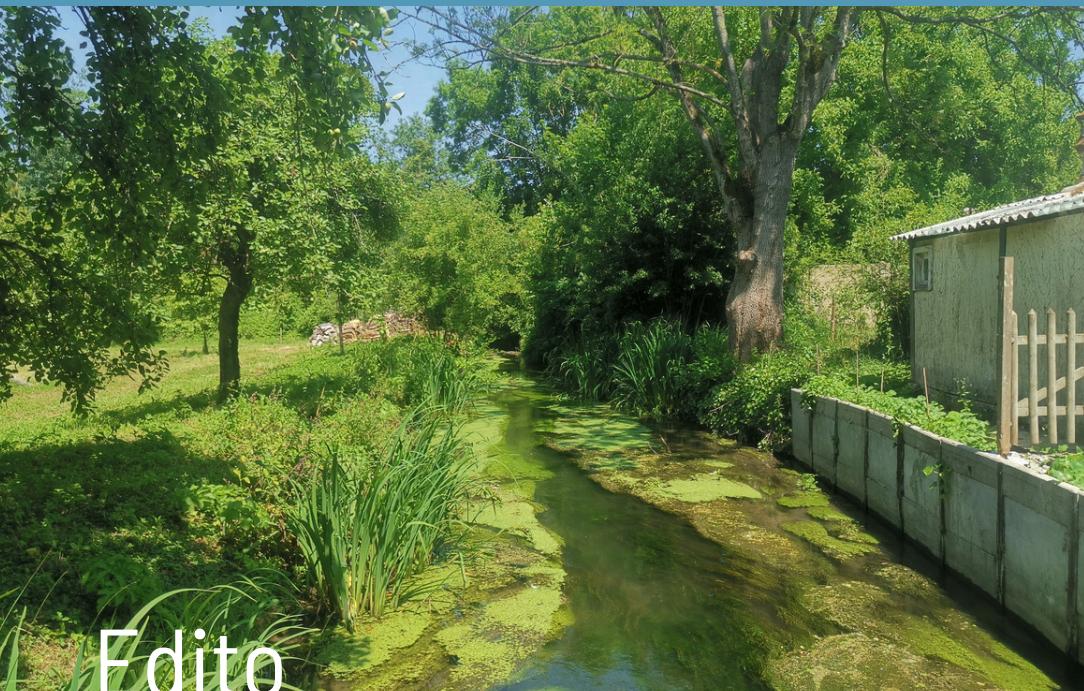


La lettre Natura 2000 du Vexin français

13^{ème} édition - Décembre 2025

Parc naturel
régional du
Vexin français



Edito

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les Régions ont été désignées autorité administrative et de gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres. Elles accompagnent les animatrices et animateurs Natura 2000 dans leur gestion des sites au quotidien.

Pour poursuivre et renforcer la dynamique de réseau existante entre les animateurs, en Île-de-France, la Région a choisi de proposer, deux à trois fois par an, des journées d'échange et de formation. Thématiques, ces journées permettent de **renforcer les connaissances** et de **partager des expériences** de terrain dans la gestion des milieux et espèces.

2025 a été riche pour les trois zones de protections spéciales du Vexin, les mandats de structure porteuse et de président de comité de pilotage arrivant à échéance. Ils ont été reconduits lors des Comités de Pilotage annuels.

Les élus membres des COPIL ont **renouvelé leur confiance au Parc** pour poursuivre la bonne gestion qui est menée depuis de nombreuses années en faveur des espèces et des habitats Natura 2000.

Dominique HERPIN-POULENAT a été réélue Présidente du COPIL des Coteaux et boucles de la Seine, Benjamin DEMAILLY a été élu Président du COPIL des Sites Chiroptères du Vexin français et Denys DE MAGNITOT a été réélu Président du COPIL de la Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents.

Merci au Parc et aux Présidents des Comités de Pilotage pour leur engagement.

Coralie VERDIER, chargée de mission Natura 2000 - Région Ile-de-France



Un réseau européen
pour préserver les habitats et espèces emblématiques



Une gestion concertée
basée sur un Comité de Pilotage (COPIL) rassemblant les acteurs du territoire



Un document cadre de gestion
définissant les enjeux et objectifs de conservation du site



Des outils basés sur la concertation
pour agir concrètement sur la préservation de la biodiversité



Le DOSSIER de l'année



Les sources pétrifiantes, habitat de fort intérêt patrimonial

En bref



Comité de Pilotage Natura 2000 au château de La Roche-Guyon

Natura 2000 dans le Vexin, c'est :

28 communes

4 communautés de communes

2 départements

La Stratégie pour les Aires Protégées pour améliorer la protection des milieux

Pour répondre aux enjeux de l'urgence climatique et de l'érosion de la biodiversité, l'État a adopté en 2021 la **Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (SNAP)**, qui a pour objectif de **renforcer la protection du patrimoine naturel** en développant un réseau cohérent d'aires protégées couvrant 30 % du territoire national, dont 10 % en **protection forte** (caractérisée par l'existence d'un outil de protection foncière et/ou réglementaire).

Cette stratégie vise également l'amélioration de la gestion du réseau d'aires protégées et son intégration dans les territoires, y compris via la **recherche d'une meilleure compatibilité entre protection, activités et usages**.

La précédente stratégie de création d'aires protégées, la SCAP 2010-2020, a permis d'étoffer le réseau d'aires protégées d'Île-de-France, qui couvre aujourd'hui près de 30 % du territoire.

À présent, l'enjeu est la **mise en place de protections fortes dans les zones où la biodiversité est la plus riche**, mais aussi la plus fragile. Si ces espaces de protection forte ont augmenté de 40 % en 10 ans, ils ne couvrent encore que moins de 1 % de la Région.

Les sites d'intérêt identifiés dans la déclinaison régionale de la SNAP ont été répartis entre les différents acteurs régionaux de la préservation de l'environnement. Le Parc du Vexin français est ainsi en charge d'environ **20 projets de création ou d'extension d'aires protégées**, avec l'arrivée d'une chargée de mission dédiée début 2025.

Ce travail impliquera une analyse approfondie de chaque site, notamment par le biais de **concertations locales** associant l'ensemble des acteurs, dans le but de **confirmer la pertinence et la faisabilité du projet de protection**, ainsi que les mesures adaptées.

La pelouse du Gibet restaurée

Située à Notre-Dame-de-la-Mer, dans le site Natura 2000 des Coteaux et boucles de la Seine, le coteau du Gibet accueille une pelouse calcicole de fort intérêt patrimonial, avec un **cortège de végétation unique en Île-de-France**. On y retrouve également une faune et une flore diversifiées.

En l'absence de gestion, les ligneux ont peu à peu envahi le coteau, diminuant la surface de pelouse et menaçant ses fonctions écologiques.

En 2025, une **restauration du coteau** par débroussaillage a pu être menée, à l'initiative de la commune de Notre-Dame-de-la-Mer, financée par la Région Île-de-France et accompagnée techniquement par le Parc du Vexin français dans le cadre de l'animation Natura 2000.

Des entretiens annuels sont à présent prévus pour maintenir l'ouverture de la pelouse, et des protocoles d'inventaires seront réalisés régulièrement pour suivre son état de conservation.



Côté ETUDES



Evaluer l'état de conservation des pelouses calcicoles

Considérées comme une des communautés végétales les plus riches en Europe, les pelouses calcicoles caractérisent un habitat se développant sur un substrat calcaire et accueillant une flore et une faune spécifiques.

Fortement menacées par l'abandon des pratiques pastorales, les pratiques agricoles inadaptées ou encore la surfréquentation, elles sont rares en Ile-de-France. Avec **25% des pelouses calcicoles franciliennes retrouvées sur les sites Natura 2000 du Vexin français**, le territoire porte une forte responsabilité pour leur préservation.

En 2025, **Anouk AUFFRET** a donc rejoint le Parc pour un stage de 2 mois, dans l'objectif d'appliquer à l'ensemble des pelouses calcicoles des sites Natura 2000 un protocole d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat établi par le **Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNPB)**.

La caractérisation précise de chaque pelouse permettra d'orienter la gestion, pour maintenir et si nécessaire restaurer l'habitat sur chacune des stations connues.

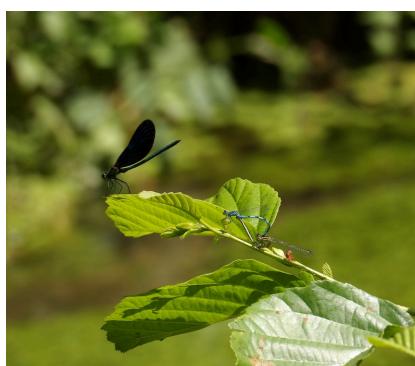
Le protocole sera reconduit tous les 3 ans afin de suivre l'évolution dans le temps de l'état de conservation des pelouses calcicoles, et d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion mises en place.

Suivre l'état de conservation de l'Agrion de Mercure sur la vallée de l'Epte

Petite libellule bleue dont les mâles sont reconnaissables à la tâche en forme de casque viking sur le second segment de l'abdomen, l'Agrion de Mercure est une espèce parapluie, c'est-à-dire dont la protection assure la préservation des espèces partageant ses milieux de vie.

Menacé en Ile-de-France, il trouve un de ces principaux bastions régionaux dans la vallée de l'Epte, qui a donc une **forte responsabilité pour sa conservation**.

L'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) accompagne donc le Parc depuis près de 15 ans dans le suivi et la protection de cette espèce. 2025 marquait ainsi la troisième campagne de prospection intégrale du site Natura 2000, pour caractériser l'état de conservation des habitats d'Agrion de Mercure d'une part, et dénombrer les noyaux de population d'autre part. Cette nouvelle étude permettra **d'actualiser les préconisations de gestion afin de restaurer et maintenir les habitats**.



Calopteryx éclatant (à gauche) et cœur copulatoire d'Agrions de Mercure (à droite)



Maternité de Petits Rhinolophes découverte en 2025

Améliorer les connaissances sur les chiroptères

Groupe d'espèces emblématique et patrimonial du Vexin français, les chauves-souris sont suivies et protégées par le Parc naturel régional et ses partenaires depuis de nombreuses années.

2025 n'a pas fait exception, avec la reconduite des suivis réguliers :

> Recensement annuel des sites d'hibernation connus sur le territoire du Parc, avec plus de 1500 chauves-souris comptées sur près de 40 sites ;

> Suivi bisannuel des maternités connues ;

> Captures ponctuelles avec relâcher immédiat pour identifier les espèces fréquentant le territoire en période estivale.

Rechercher de nouveaux gîtes en impliquant élus et usagers

Le Vexin rassemblant un très grand nombre de vieux bâtis potentiellement favorables aux chauves-souris, leur recherche peut s'apparenter à trouver une aiguille dans une botte de foin.

Les enquêtes participatives sont dans ce cas un outil privilégié ; les chauves-souris restant cependant entourées de craintes et de fausses idées, les signalements restent rares.

Laurence MESSAGER a donc rejoint le Parc pour un stage de 2 mois afin de mettre en place une **enquête participative à destination des habitants** de 6 communes de la vallée de l'Epte, en lien avec les municipalités. Sur ces mêmes communes, un week-end de prospections de bâti a été mené en lien avec des bénévoles de l'association **Azimut230** afin de visiter des bâtis potentiellement favorables.

Cette étude a permis d'identifier **quatre nouveaux gîtes, dont trois de Petits Rhinolophes**, et de sensibiliser élus et habitants à l'importance de la préservation des chiroptères. L'objectif est à présent de reconduire l'étude sur de nouvelles communes dans les années à venir afin de poursuivre la recherche de gîtes.

Merci aux élus et aux habitants pour leur accueil chaleureux, et aux bénévoles mobilisés pour leur implication et leur bonne humeur !

Comment s'impliquer ?

Que l'on soit propriétaire, exploitant agricole, entreprise, activité touristique ou de loisirs, ou simple usager du territoire, il est possible de participer à la protection de la biodiversité au sein des sites Natura 2000 ! Selon le degré d'implication souhaité, différents outils spécifiques peuvent être mobilisés, ou de simples gestes du quotidien peuvent être adoptés.

Les outils spécifiques du réseau

Contrats et chartes Natura 2000

1 > Le contrat Natura 2000

Financer des travaux d'entretien ou de gestion écologique au sein du périmètre Natura 2000.

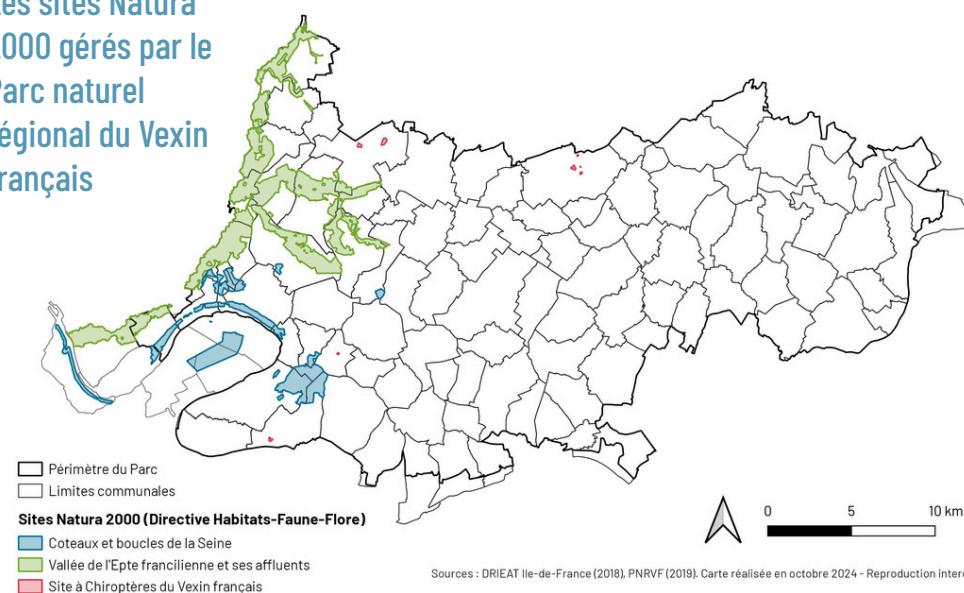
2 > La charte Natura 2000

Valoriser les pratiques favorables à la conservation des habitats et des espèces

3 > Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Accompagner la mise en place de pratiques agricoles favorables à la biodiversité

Les sites Natura 2000 gérés par le Parc naturel régional du Vexin français



Au quotidien

Les petits gestes qui comptent

> Maintenir des **zones refuge**, non-tondues, dans son jardin pour favoriser la diversité floristique, les insectes (notamment polliniseurs) et toutes les espèces qui en dépendent (chiroptères, oiseaux, etc.). Pour aller plus loin : créer des refuges pour la faune dans son jardin, comme des petits tas de cailloux ou de bois où la faune pourra se cacher !

> **Limiter l'éclairage extérieur**, qui a de forts impacts sur les espèces nocturnes (chiroptères, insectes, amphibiens, etc.). Pour aller plus loin : encourager sa commune à réduire son éclairage nocturne, si elle ne pratique pas déjà l'extinction !

> Lorsque l'on se promène dans un espace naturel, rester sur les sentiers balisés, **ne pas cueillir de fleurs, et ne pas déranger la faune** locale. Pour aller plus loin : apprendre à reconnaître les espèces de faune et de flore autour de soi, et les prendre en photo pour partager ces observations !



Le saviez-vous ?

Depuis la création des sites Natura 2000,

16 projets ont déjà été engagés pour préserver les milieux et espèces emblématiques des sites Natura 2000. D'autres sont en développement et devraient voir le jour dans les années à venir.

Suivez les actualités Natura 2000 :

- sitesnatura2000duvexin.n2000.fr/
- [@parcvexinfrancais](https://www.facebook.com/parcvexinfrancais)
- [@parcvexinfrancais](https://www.instagram.com/parcvexinfrancais)

Contactez l'animatrice Natura 2000

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc
95459 THEMERICOURT
01 34 48 66 09
a.collignon@parcduvexin.fr